

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**MARDI 26 MAI 2015 – 19 H
SALLE DE CONFÉRENCE CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QC) J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

| Commissaires | | Parents-commissaires | |
|--------------------------------------|--------|--|----|
| Gordon Barnett | P | Mary Gilman | P |
| Claire Beaubien | P | Paul Laberge | P |
| Daniel Brodie | Absent | Cindy Véronneau | GH |
| Richard Gagnon | Absent | Kenneth Waterhouse | GH |
| Gary Holliday | P | Comité de direction | |
| Joy Humenuik, <i>Vice-présidente</i> | P | | |
| Mary-Ellen Kirby | P | Secrétaire général, Éric Campbell | P |
| Frank MacGregor | PI | Directeur général, André Turcotte | P |
| Alice McCrory | P | Directrice générale adjointe et Directrice des Services pédagogiques, Kandy Mackey | P |
| Michael Murray, <i>Président</i> | P | Directeur des Ressources humaines Jeffrey Pauw | P |
| Tina Pezzi-Bilodeau | GH | Directeur des Services financiers, Sophie Leduc | P |
| Gregg Thomson | P | Directeur des Opérations, Michel Soucy | P |

- GH – Google Hangout

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

INVITÉS

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association* (ATA), Cathy St-Jean, Présidente de *TRUUS*, Matthew McCully, The Record, Scott Stevenson, parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 04.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'AGENDA

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor d'adopter l'ordre du jour du 26 mai 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 AVRIL 2015

Résolution no. ETSB15-05-110

Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2015

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2015 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 28 avril 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Megan Seline

Q : Compte-tenu des compressions déjà annoncées, savez-vous quels sont les programmes et les mesures susceptibles d'être affectés par ces coupures?

R : *M. Murray répond qu'ils n'ont reçu les paramètres que jeudi dernier seulement et constatent qu'il y aura des coupures à faire mais il ne peut pas répondre à ce moment-ci.*

R : *Le directeur général, A. Turcotte, répond également que les compressions sont telles qu'ils s'y attendaient, c'est-à-dire qu'elles représentent un total de 1.3 millions de dollars, mais qu'il est trop tôt pour être plus spécifique.*

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- La 30 avril se déroulait la première compétition de *Mathletics* dans les bureaux administratifs de la commission scolaire à Magog Les équipes en compétition étaient

présentes dans la salle de conférence en même temps que la compétition était retransmise via *Google Hangout*. Les élèves inscrivait leurs réponses par scan en utilisant un code QR et les formulaires de Google. Toutes les compétitions préliminaires étaient virtuelles et des équipes impliquées s'affrontaient directement à partir de leurs salles de cours via *Hangout*. Dans une des compétitions préliminaires, un des membres de l'équipe de l'École primaire de Lennoxville, a pu se joindre à son équipe via *Fate time* à partir de Lake Placid, New-York. L'École primaire de Lennoxville affrontait 2 équipes de l'École primaire de Lennoxville dans le cadre de la compétition finale. À la suite d'une compétition intense au cours de laquelle quelques centaines de points séparaient les 2 équipes, l'École primaire d'Ayer's Cliff a remporté les honneurs. Nous adressons nos félicitations à Eva Clice Trevail, Sasha Grenier, Sabrina Marsh, Allyson Proulx et leur enseignante, Brigitte Drew. Nous aimerions également reconnaître la participation des consultantes pédagogiques qui ont organisé cette compétition unique, Cheryl Cantin et Jody Meacher. Nous avons hâte à la compétition de l'année prochaine et pour ceux qui ont raté celle de cette année, nous vous invitons à visionner la vidéo à : [https://www.youtube.com/watch?v=KlrbXIFSQ_Q](https://www.youtube.com/watch?v=KlrbXIFSQ_Q;);

- L'École primaire de Cookshire a célébré le 2 mai son 130^e anniversaire et a organisé à cette occasion une Journée Porte Ouverte durant laquelle près de 200 anciens élèves, amis et membres de la communauté ont été accueillis. Dans le cadre de son discours d'ouverture, la directrice Cora Macleod a attiré l'attention sur les nombreuses rénovations qui ont été complétées dans l'école depuis quelques années et a remercié tous ceux qui s'étaient impliqués dans l'organisation de cette journée. Puis les anciens élèves et le personnel de soutien de l'École primaire d'Ayer's Cliff étaient invités à effectuer une tournée de l'école, décorée à cette occasion de vieilles photos et de souvenirs datant du début des années 1900. Durant la journée, vous pouviez glaner au passage certains souvenirs heureux de leur époque, relatés par les gens qui fréquentaient l'école et créant ainsi autour d'eux des sourires et des rires. Nous aimerions féliciter Mme Macleod, le personnel de soutien et les élèves pour cette journée magnifique et leur souhaiter le meilleur pour les prochaines 130 années;
- Une délégation de l'École secondaire Massey-Vanier a rencontré récemment l'ambassadeur mexicain à Ottawa afin de lui présenter une pétition comprenant 300 signatures demandant au gouvernement mexicain d'entreprendre une véritable enquête sur la disparition des élèves, en septembre dernier, dans la partie septentrionale du pays. La pétition était une initiative du Comité d'action sociale de l'école et était présentée à l'ambassadeur par l'élève Cassidy Goette, accompagnée par les enseignantes Gail Klinck et l'animatrice de vie spirituelle, Tanya Moreland. Une représentante de Amnistie Internationale et Hilda Legideno Vargas, la mère d'une des élèves, étaient également présentes à l'ambassade;
- Le 8 mai, l'Académie Knowlton a procédé au lancement de la première édition du journal de l'école, tout chaud sorti des presses, *The Pickle Press*. Les élèves et le personnel impliqué ont participé au lancement de même que les membres de la communauté impliqués dans la création et le développement du logo. *The Pickle Press* est un projet initié par l'enseignante Sheryl Taylor et son équipe enthousiaste composée des élèves suivants : Austin Bureau, Matthew Truax, Matthew Raymond, Shelby Morse, Alex Morse,

Nyomie Rutland, Chris Barkhouse, Michael Barkhouse, Abe George, Hailey Russell, Mya Wilson, Nick Pare, Zack Pare, Zack Chartier et Tate Korean. Nous adressons nos félicitations à tous ceux qui se sont engagés dans ce projet et nous avons hâte de lire la prochaine édition du journal;

- La 26e compétition annuelle de la CSET en mathématiques pour les niveaux 2 et 3 s'est déroulée à l'École primaire de Waterloo le 8 mai dernier. Cette année, neuf équipes de 4 élèves chacune ont participé à la compétition pour obtenir le convoité Roxton Award. À la fin de la compétition qui a duré deux heures, l'équipe Ayer's Cliff Math Magicians a obtenu la première place par un point de plus que l'équipe Heroes' Math Musketeers. Après trois rondes de questions supplémentaires, les Sherbrooke Sparks ont éliminé l'Équipe Parkview Power Pack et obtenu la troisième place. Durant l'achèvement de la deuxième ronde de la phase de résolution de problèmes, l'équipe Ayer's Cliff Math Magicians a remporté le World's Finest Problem Solvers Teamwork Cup tandis que les Heroes' Math Musketeers ont battu l'équipe Parkview Logic in Motion après la seconde ronde de questions. En résumé, la journée a procuré plusieurs moments excitants et beaucoup de plaisir. Nous aimerions profiter de cette occasion pour féliciter toutes les équipes qui ont participé à la compétition ainsi qu'aux organisateurs, bénévoles et commanditaires grâce auxquels l'événement a pu avoir lieu.
- L'École secondaire régionale Alexander Galt (GALT) a accueilli deux artistes montréalais pour une période de six semaines dans le cadre du *Mere Phantom Project*. Travaillant à la fois à un projet de groupe et à leurs projets personnels, ils ont créé des installations fantômes qui font appel aux sens de la vue, du son et du toucher. En utilisant du papier blanc, les élèves ont créé des sculptures en format 2D et 3D qui se révèlent avec la lumière et projettent des ombres qui illustrent une histoire de la région des Cantons-de-l'Est. Durant la semaine du 11 au 14 mai, l'installation a été exposée à l'école et les visiteurs ont pu interagir avec cette oeuvre d'art. En septembre, l'installation complète sera exposée à la galerie d'art Foreman de l'Université Bishop's et les élèves du niveau primaire ainsi que le public en général seront invités à vivre cette expérience;
- Le 20 mai dernier, plus de 400 élèves et membres du personnel ont tenté de battre le record du monde Guinness officiel en plantant le plus grand nombre d'arbres possibles simultanément dans différents endroits, en groupes de 25 à 100 personnes, en l'espace d'une heure. Le groupe de l'École Massey-Vanier a planté 110 arbres autour du campus de l'école à l'intérieur du temps alloué. Dirigés par l'enseignante Kyle Foster, des représentants de *Sustainable Forestry Initiative* ont supervisé la plantation pour s'assurer que les conditions pour atteindre le record du monde étaient respectées. À la fin de la journée, le décompte non-officiel faisait état de 202 331 arbres et Guinness devrait divulguer les résultats officiels d'ici la fin juin. Toutes nos félicitations à ceux qui se sont impliqués et nous croisons les doigts pour qu'ils fracassent le record mondial.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Modifications aux actes d'établissement

Le Secrétaire général a passé en revue les modifications qui ont été faites aux actes d'établissement et a présenté la résolution suivante :

Résolution no. ETSB15-05-111

Modification aux actes d'établissement

ATTENDU QUE les actes d'établissement ont été approuvés et déposés à la réunion du 26 janvier 2014 (résolution no. ETSB14-06-90);

ATTENDU QUE suite à la demande de la *Commission scolaire régionale de Sherbrooke*, une modification doit être apportée à l'acte d'établissement de l'École primaire de Lennoxville (LES);

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de LES a été consulté à propos de cette modification et l'a approuvée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'approuver la modification à l'acte d'établissement de l'école mentionnée ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente verbalement son rapport écrit.

Un exemplaire du rapport écrit du Directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

9. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente verbalement un rapport écrit.

Un exemplaire du rapport écrit du Directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

10. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

10.1 Comité exécutif

Le président mentionne que le Comité exécutif a discuté au sujet du rapport du personnel.

10.2 Comité de gouvernance et d'éthique

En l'absence du commissaire R. Gagnon, la directrice des Services éducatifs, K. Mackey, mentionne que les notes du 19 mai 2015 seront incluses dans les documents du prochain Conseil. Elle mentionne également que la prochaine rencontre du comité de gouvernance et d'éthique est prévue le 16 juin 2015.

La directrice des Services pédagogiques présente la résolution suivante :

10.2.1 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Résolution no. ETSB15-05-112

Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Résolution no. ETSB14-04-66

Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

ATTENDU QUE certaines de nos écoles, en vertu de leur approche École en santé, aimeraient travailler avec un représentant du Conseil Sport Loisir de l'Estrie;

ATTENDU QUE seulement des écoles secondaires ou des commissions scolaires peuvent adhérer au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie;

ATTENDU QUE pour adhérer, une école doit présenter une résolution de son Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion annuels pour l'année 2015-2016 sont de 120 \$;

ATTENDU QUE cette somme sera payée par les Services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory que la Commission scolaire Eastern Townships renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2015-2016 afin que nos écoles puissent profiter de leurs services.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Comité de vérification

La présidente du comité de vérification, J. Humenuik, informe le Conseil que les notes de la réunion du 12 mai 2015 sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Elle mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 9 juin 2015.

Le commissaire J. Humenuik présente également les résolutions suivantes :

10.3.1 Soumissions pour les assurances 2015-2016

Résolution no. ETSB15-05-113

Soumissions pour les assurances 2015-2016

ATTENDU QUE le commissaire R. Gagnon a proposé d'autoriser la Commission scolaire Eastern Townships à participer au regroupement des commissions scolaires de la région Montérégie-Estrie afin de soumettre un appel d'offres regroupé à des compagnies d'assurance;

ATTENDU QU'il a de plus été proposé de désigner la firme *GT&A Gestion de risque inc.* afin de préparer l'appel d'offres regroupé pour les commissions scolaires participantes;

ATTENDU QU'il a été de plus proposé de désigner la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke afin de publier l'appel d'offres regroupé et de recevoir les soumissions pour toutes les commissions scolaires participantes;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions le 1er mai 2015 à la suite de la publication d'un appel d'offres du regroupement des commissions scolaires de la région Montérégie-Estrie,

ATTENDU QUE le regroupement des commissions scolaires de la région Montérégie-Estrie a sélectionné la compagnie *Lemieux, Ryan & Associés*;

ATTENDU QUE la soumission pour la Commission scolaire Eastern Townships représente un montant de 68 022 \$ (excluant les taxes);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'octroyer le contrat pour le projet ci-haut mentionné à l'entreprise *Lemieux, Ryan & Associés*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.2 École secondaire régionale Alexander Galt – Remplacement de toiture

Résolution no. ETSB15-05-114

École secondaire régionale Alexander Galt – Remplacement de toiture

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a approuvé un budget de 200 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des Bâtiments 2014-15 - Mesure 50621*;

ATTENDU QUE cinq (5) compagnies ont récupéré les spécifications du projet suite à un appel d'offres public à soumissionner pour le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu deux (2) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse au montant de 96 600 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie Gagné & Roy inc.;

ATTENDU QUE après avoir passé en revue les soumissions, la firme de professionnels assignée *Jubinville & Associés Architectes*, recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie *Gagné & Roy inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur, excluant les honoraires professionnels et les taxes, s'élève à 122 000 \$;

ATTENDU QUE si des montants supplémentaires sont requis pour compléter le projet, ils seront puisés à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15* et/ou à même le programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit octroyé à la compagnie *Gagné & Roy inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.3 École primaire Heroes' Memorial – Élevateur

Résolution no. ETSB15-05-115

École primaire Heroes' Memorial – Élevateur

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a approuvé un budget de 120 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *RHA - Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées 2014-15 - Mesure 30850*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 120 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dès que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé en respectant les autorisations du MELS pour ce projet (contrat, incluant honoraires professionnels et taxes), la politique d'acquisition de la CSET et les exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc.);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées du surplus de l'enveloppe globale du programme *Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015* ou du programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

ATTENDU QUE si des montants additionnels sont requis pour compléter le projet, ces montants seront puisés à même le programme *RHA - Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées 2014-15*" et/ou à même le programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*" ;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Thomson de procéder au projet ci-haut mentionné en respectant les autorisations du MEESR pour ce projet, la politique d'acquisition de la CSET, et les exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.3 École primaire Saint-Francis – Rénovation des salles de toilettes (Phase I)

Résolution no. ETSB15-05-116

École primaire Saint-Francis – Rénovation des salles de toilettes (Phase I)

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a approuvé un budget de 175 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15 - Mesure 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 175 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dès que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé en respectant les autorisations du MELS pour ce projet (contrat, incluant honoraires professionnels et taxes), la politique d'acquisition de la CSET et les exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc.);

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées à même le programme *Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015* et/ou à même le programme *Maintien des actifs et transformation fonctionnelle (AMT) 2014-2015*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau de procéder au projet ci-haut mentionné en respectant les autorisations du MEESR pour ce projet, la politique d'acquisition de la CSET, et les exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.5 École primaire de Sawyerville – Remplacement de toiture

Résolution no. ETSB15-05-117

École primaire de Sawyerville – Remplacement de toiture

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a approuvé un budget de 180 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des Bâtiments 2014-15 - Mesure 50621*;

ATTENDU QUE sept (7) compagnies ont récupéré les spécifications du projet suite à un appel d'offres pour le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions, à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse au montant de 79 800 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Gagné & Roy inc.*;

ATTENDU QUE après avoir passé en revue les soumissions, la firme professionnelle assignée *François Parenteau Architecte*, a recommandé d'octroyer la réalisation des travaux au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Gagné & Roy inc.*;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse du contracteur, excluant les frais professionnels et les taxes, s'élève à 104 398 \$;

ATTENDU QUE si des montants supplémentaires sont requis pour compléter le projet, ils seront puisés à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15* et/ou à même le programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire M. Kirby d'octroyer le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Gagné & Roy inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.6 École primaire Sunnyside – Réfection de toiture

Résolution no. ETSB15-05-118

École primaire Sunnyside – Réfection de toiture

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a approuvé un budget de 198 662 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des Bâtiments 2014-15* Mesure: 50621;

ATTENDU QUE cinq (5) compagnies ont récupéré les spécifications du projet suite à un appel d'offres public pour le projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a reçu trois (3) soumissions à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse a été reçu de la compagnie *Toitures Sherbrooke inc.* et s'élève à 160 780 \$ (excluant les taxes);

ATTENDU QUE après avoir passé en revue les soumissions, la firme professionnelle assignée *Cimaise* a recommandé d'octroyer la réalisation des travaux au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Toitures Sherbrooke inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse du contracteur, excluant les frais professionnels et les taxes, s'élève à 200 378,44 \$;

ATTENDU QUE si des montants supplémentaires sont requis pour compléter le projet, ils seront puisés à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15* et/ou à même le programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien d'octroyer le contrat pour le projet ci-haut mentionné à la compagnie *Toitures Sherbrooke inc.*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.7 Entente avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Location d'espace à l'École primaire de Lennoxville

Résolution no. ETSB15-05-119

Entente avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke - Location d'espace à l'École primaire de Lennoxville (LES)

ATTENDU QUE la *Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke* (CSRS) a informé la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) qu'elle manque d'espace pour ses classes de maternelle à l'*École primaire Saint-Antoine*, située dans l'arrondissement de Lennoxville;

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (MEESR) encourage les commissions scolaires à collaborer ensemble lorsque c'est possible, et dans les cas où il y a un problème d'espace, on demande aux écoles situées à proximité (à l'intérieur d'un rayon de 20 km) de s'accommoder l'une et l'autre;

ATTENDU QUE la CSRS a demandé à la CSET d'accommoder si c'est possible l'École primaire *Saint-Antoine*, en leur permettant de louer l'espace dont ils ont besoin pour leurs classes de maternelle à l'École primaire de Lennoxville;

ATTENDU QUE la CSET est fière d'offrir un environnement bilingue pour ses élèves et que le fait de partager une partie des locaux de l'école avec des élèves de la CSRS, contribuerait à enrichir cet environnement;

ATTENDU QUE l'espace est présentement disponible à l'École primaire de Lennoxville et que le conseil d'établissement de l'école a accepté de louer trois (3) locaux disponibles;

ATTENDU QUE la CSET a négocié un bail de deux (2) ans, du 1er juillet 2015 au 30 juin 2017, renouvelable annuellement (pour un maximum de trois (3) fois) et que les deux parties peuvent mettre fin au bail en émettant un avis à cet effet neuf (9) mois avant la fin du bail, soit au plus tard en octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que la Commission scolaire Eastern Townships et la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke concluent une entente de location entre l'École primaire de Lennoxville et l'École primaire *Saint-Antoine*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

10.3.8 École secondaire régionale de Richmond – Rénovation des salles de toilettes (phase 1) – Coûts additionnels

Résolution no. ETSB15-05-120

École secondaire régionale de Richmond – Rénovation des salles de toilettes (phase 1) – Coûts additionnels

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (MEESR) a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15 - Mesure 50621*;

ATTENDU QUE après avoir passé en revue les soumissions, la firme professionnelle assignée *Demers Pelletier Architectes* recommande la compagnie *Guy Sébas inc* pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE en vertu de la résolution #ETSB14-08-13, adoptée le 28 août 2014, un contrat a été attribué à la compagnie *Guy Sébas inc* pour le projet ci-haut mentionné au montant de 107 750,01 \$;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur est de 130 557,07 \$ plus les frais professionnels et les taxes;

ATTENDU QUE des modifications ont dû être apportées en cours de projet;

ATTENDU QU'une somme de 19 869,93 \$ pour payer les modifications de commandes, le travail additionnel et les honoraires professionnels (incluant les taxes), est requise pour terminer le projet;

ATTENDU QUE toutes les sommes additionnelles requises pour compléter le projet seront puisées à même le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2014-15* et/ou à même le programme *AMT - Maintien des actifs et transformation fonctionnelle*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que le contrat pour le projet ci-haut mentionné soit octroyé à la compagnie *Guy Sébas inc*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le Directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en l'absence du Directeur général, le directeur des Opérations soit également autorisé à signer.

Adopté à l'unanimité

10.4 Comité consultatif des communications

En l'absence du président du comité consultatif des communications, D. Brodie, le Secrétaire général, É Campbell, informe le Conseil qu'il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier conseil et que la prochaine réunion du Comité consultatif de communications aura lieu le 11 juin 2015.

10.5 Comité consultatif des ressources humaines

Le commissaire G. Barnett informe le Conseil que les notes de la réunion du 14 mai 2015 du comité consultatif des ressources humaines sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également qu'il n'y aura aucune autre réunion cette année.

10.6 Comité consultatif du transport

Le président du comité de transport, le commissaire G. Holliday, informe le Conseil qu'une réunion du comité consultatif du transport est prévue le 2 juin 2015.

10.7 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La directrice des Services pédagogiques, K. Mackey, informe le Conseil que les notes de la réunion du 13 mai 2015 du comité consultatif d'éducation spécialisée sont incluses dans les documents remis aux commissaires et que la prochaine réunion aura lieu le 10 juin 2015.

10.8 Comité de parents

Le parent-commissaire P. Laberge informe le Conseil que les faits saillants de la réunion du 6 mai 2015 du comité de parents sont incluses dans les documents remis aux commissaires. Il mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 3 juin 2015.

10.9 Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, au nom du Comité consultatif des élèves, mentionne que certains commissaires ont eu le privilège de rencontrer le comité consultatif le 7 mai 2015. Les discussions ont été animées et une recommandation a été faite d'ajouter un élève du programme international l'année prochaine.

11. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

Le commissaire F. MacGregor mentionne que les notes de la dernière réunion du conseil administratif de l'ACSAQ ont été ajoutées aux documents remis aux commissaires, de même qu'une lettre du président de la Commission scolaire Central Québec (CQSB) adressée au ministre de l'Éducation.

M. Murray élabore sur certains points mentionnés dans ces notes.

Le commissaire F. MacGregor présente les moments forts de la récente Conférence printanière de l'ACSAQ qui se déroulait du 21 au 23 mai 2015.

12. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik informe qu'il y a eu une réunion de la SOFIE le 1^{er} mai 2015. La SOFIE a reçu des nouvelles d'Emploi Québec concernant quatre nouveaux programmes. Elle a embauché également un conseiller aux entreprises dont le mandat est de recruter de nouvelles entreprises qui seraient intéressées à offrir des formations à leurs employés.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

- La commissaire A. McCrory informe le Conseil qu'un nouveau projet pilote, *Backpack for Learning*, a été mis sur pied à Lennoxville. Mme McCrory a participé à la première réunion. Ce projet pilote est mis en œuvre par le journal *The Record* de Sherbrooke et le Centre des femmes.
- La commissaire C. Véronneau mentionne que le nouveau processus de validation cause des maux de tête à l'équipe des Services complémentaires. Une lettre sera envoyée à cet effet au ministre de l'Éducation.

- La commissaire M. Kirby mentionne qu'une activité de dissection d'œufs au moyen de la vidéo est offerte pour les élèves des niveaux 1 et 2.
- Le commissaire G. Holliday a participé à la cérémonie de remise des médailles de l'École secondaire régionale de Richmond;
- Le commissaire G. Barnett a participé à la célébration du 130^e anniversaire de l'École primaire de Cookshire.

14. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général mentionne qu'il n'a reçu aucune correspondance

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Scott Stevenson

M. Stevenson fait d'abord un suivi concernant le projet mentionné par Mme McCrory, *Backpack for Learning*, et informe le Conseil qu'il a plusieurs lettres faisant la promotion du projet.

Q : Quand l'appel d'offres sera-t-il envoyé concernant la rénovation de l'espace des casiers à l'École secondaire régionale Alexandre Galt?

R : *Le directeur des Opérations, M. Soucy, lui répond que toutes les rénovations seront effectuées en 2 phases et que la 1^{ère} phase devrait débuter à la mi-juin.*

Megan Seline

Q : Dans le cadre des négociations, si le Comité patronal des négociations pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA) doit abandonner la pondération et autres financements, comment la CSET compte-t-elle financer les services requis pour les élèves ayant des besoins particuliers. De plus, la commission scolaire est-elle préoccupée par cette question?

R : *M. Murray répond que la commission scolaire est préoccupée par la question et attend de connaître le résultat de la ronde de négociations. Entretemps, elle exprime ses préoccupations aux diverses associations.*

Cathy St-Jean

Q : On mentionne une évaluation des employés de la CSET dans les notes de la réunion du Comité consultatif des ressources humaines. Quelles catégories d'employés seront évaluées ?

R : *J. Pauw, le directeur des Ressources humaines, mentionne que les évaluations seront faites auprès de toutes les catégories d'employés incluant celle des enseignants qui sera révisée afin d'être plus accessible.*

Q : À quel rapport du personnel M. Murray fait-il allusion dans son rapport précédent?

R : *Le président, M. Murray, mentionne que ce rapport du personnel est adopté une fois par mois et qu'il rend compte du mouvement du personnel non administratif, par exemple les départs à la retraite, les démissions, les congés d'absences, les nouveaux employés, etc.*

16. AJOURNEMENT

Étant donné qu'il n'y a aucun autre point à l'ordre du jour, le commissaire G. Holliday recommande que la réunion se termine à 20 h 46.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2015-05-29